

ASA de la Plaine de Livière
18 rue Ernest Cognacq
ZAC Bonne Source
11100 Narbonne
04.68.32.00.57

MME / + 488 autres

11100 NARBONNE

Narbonne, le 14/12/2017

Objet : Consultation des propriétaires d'une ou plusieurs parcelles incluses dans l'ASA de la Plaine de Livière ou susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'extension. Extension de périmètre et changement d'objet de l'ASA.

Le 27 juin 2016, l'Assemblée Générale des propriétaires a approuvé à l'unanimité la proposition d'extension du périmètre et le changement d'objet que cela implique. Il a été décidé de changer l'objet pour qu'elle devienne ASA d'écoulement et d'irrigation.

Cette extension de périmètre nécessite la tenue d'une enquête publique conformément aux articles 37, 38 et 39 de l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires et aux articles 67, 68 et 69 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de la-dite ordonnance.

Les textes font obligation au préfet d'avoir organisé en octobre 2017 une consultation des seuls propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre.

Suite à cette première consultation, une deuxième consultation est nécessaire. Elle regroupe l'ensemble des propriétaires.

En qualité de propriétaire d'une ou plusieurs parcelles incluses dans l'ASA de la Plaine de Livière ou susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'extension, nous avons le plaisir de vous consulter aujourd'hui.

Conformément à la délibération prise par le Conseil Syndical de l'ASA de la Plaine de Livière le 12 septembre 2017, la consultation se fera par écrit au moyen d'un formulaire type de réponse qui est annexé au présent courrier. Les réponses qui ne seraient pas exprimées dans le cadre du formulaire-type seront néanmoins valables.

Les propriétaires d'une ou plusieurs parcelles susceptibles d'être incluse dans le périmètre de l'extension ont reçu une copie des futurs statuts et du plan parcellaire de la future ASA de la Plaine de Livière. Pour les propriétaires d'une ou plusieurs parcelles de l'ASA de la Plaine de Livière, vous pouvez recevoir l'ensemble des documents sur demande par mail (aseaude@gmail.com) ou par courrier.

Le présent pli vous est envoyé par courrier le 14 décembre 2017. Vous aurez un délai de trente jours (un mois) pour faire connaître votre réponse par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception. Le formulaire-type est à envoyer à l'ASA de la Plaine de Livière, 18 rue Ernest Cognacq, ZAC Bonne Source, 11100 Narbonne.

Il est important que vous sachiez qu'à défaut d'avoir fait connaître votre opposition dans le délai prévu ci-dessus, vous serez réputé favorable à l'extension du périmètre et au changement d'objet de l'ASA.

A l'issue du délai, un procès-verbal sera établi par l'ASA qui validera le résultat de la consultation.

Le projet d'extension de périmètre et de changement d'objet sera validé lors la majorité des propriétaires représentant au moins les deux tiers de la superficie des propriétés ou les deux tiers des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des propriétés se seront prononcés favorablement.

Le Président de l'ASA de la Plaine de Livière,

Alain ADELL

Consultation des propriétaires d'une ou plusieurs parcelles incluses dans l'ASA de la Plaine de Livière ou susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'extension

Vu l'article 37 de l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires,

Vu l'article 68 du décret n°2006 portant l'application de l'ordonnance précitée,

Vu le projet de statuts,

Averti qu'à défaut d'avoir fait connaître son opposition par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai fixé par le courrier, le propriétaire est réputé favorable à l'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée de la Plaine de Livière.

Le soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Déclare se prononcer ainsi qu'il suit sur l'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée de la Plaine de Livière :

je suis favorable à l'extension du périmètre et au changement d'objet de l'Association Syndicale Autorisée

je suis défavorable à l'extension du périmètre et au changement d'objet de l'Association Syndicale Autorisée

(cocher la case utile)

Fait à

Le

Signature du propriétaire